




AXION WALLIS



CERTIFIE NF EN 1436

1 RH 996 S1

N

	Définition
	PEINTURE SANS TOLUENE, sans étiquetage de nocivité, POUR MARQUAGE ROUTIERS ET URBAINS, rétro réfléchissante par saupoudrage de billes de verre traitées (MBT).

DUREE DE VIE FONCTIONNELLE	Résultats de l'essai conventionnel
P4 400 000 passages de roues	Dosage peinture 400 g/m ² Dosage billes..... 545 g/m ² Séchage 7 mn à 24°C et 79 % d'hygrométrie

F

Mise en Œuvre
<p>Préparation : Prêt à l'emploi. Compatible avec les peintures solvantées Toluène, ce qui n'impose pas de nettoyage particulier.</p> <p>Application : Peut être utilisé soit avec simple billage soit avec double billage. Excellente facilité d'application qui nécessite de réaliser un dosage préalable afin de ne pas surdoser.</p> <p>Sur support hydrocarboné propre et sec par des températures supérieures à 5°C.</p> <p>Peut être appliqué avec tout type de machine à peindre utilisant les principes de pulvérisation "Airless" ou pneumatique.</p> <p>Diluant EST.</p>

2

Propriétés
Formulé avec des solvants n'ayant pas un caractère nocif , ce qui autorise un étiquetage sans pictogramme relatif à la santé et à l'environnement.
Masse volumique 1,59 ± 0,05 g/cm ³
Extrait sec 76 ± 2 %
Tamissage 250 mm
Conservation 1 an en emballage d'origine plein et fermé.

Conditionnement	
Pots de 25 kg	Sur demande : fûts de 300 kg

La présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente fiche descriptive annule et remplace toute fiche antérieure relative au même produit. Les données techniques ci-dessus n'entraînent pas l'acceptation de garanties.

